



> LA PLACE DE L'ÉGLISE ET DU MONUMENT AUX MORTS FAIT PEAU NEUVE !

COMME VOUS AVEZ PU LE DÉCOUVRIR CES DERNIÈRES SEMAINES, LES TRAVAUX DE LA PLACE DU VILLAGE ONT DÉBUTÉ.

Au programme, la réfection de deux espaces distincts :

- le premier autour du monument aux morts, qui accueillera prochainement un espace enherbé entièrement refait et agrandi, des arbres fruitiers, des plantations dans l'esprit des jardins de clergés et des bancs.

Cet espace enherbé sera traversé par un cheminement piéton qui permettra de rejoindre :

- le parvis de l'église, qui accueillera quant à lui très prochainement 3 mosaïques intégrées dans un béton désactivé couleur ton pierre et deux bancs permettant de profiter de la vue récemment dégagée par le rabaissement des garde-corps de la villa gallo-romaine.

La réalisation de ces travaux et leur suivi ont été confiés à des entreprises et artisans locaux (les entreprises Ectaur, Colas et la SARL Pascal Frères pour les ferronneries), et une entreprise d'insertion pour la partie travaux paysagers (l'AGERAD implantée à Saint-Aubin-de-Blaye).

Une mosaïque supplémentaire de l'atelier Babylon Mosaic de Plassac réalisée dans le cadre de stages prendra prochainement place sur le parvis de l'église.

Enfin, 3 places de stationnement fraîchement refaites et matérialisées, dont une pour les PMR*, seront toujours disponibles.

Pour parfaire ces travaux, les portes et fenêtres de l'église seront repeintes aux beaux jours.

*PMR : Personne à mobilité réduite

PLAN DE FINANCEMENT

Le coût total HT de l'aménagement est de **75 508,09 €** répartis comme suit :

Les recettes HT perçues pour cette opération sont les suivantes :

DÉPENSES		RECETTES	
Voirie, aménagements divers	41 231,48 €	Dpt de la Gironde	33 157 €
Travaux Paysagers	14 151,11 €	État	16 026,10 €
Mosaïques	12 425,50 €	TOTAL	49 183,10 €
Ferronnerie	1 400 €		
Maîtrise d'œuvre	6 300 €		
TOTAL	75 508,09 €		

Et donc, un reste à charge pour la commune en autofinancement de **26 324,99 € soit 35%**.



> LE MOT DU MAIRE

Chers Plassacaises et Plassacais, Traditionnellement, la fin d'année se prête aux bilans et aux bonnes résolutions. Pour ces dernières, je laisse à chacun l'opportunité de former des vœux pieux...

LA VIE IMAGINÉE

Lorsque vous nous avez élus, il y a 18 mois, nous avons plusieurs projets, dont certains commencent à voir le jour : la réhabilitation de l'ancienne mairie, la mise en place d'un projet sur la résilience et la solidarité associant les enfants de l'école, l'aide au dynamisme associatif, des travaux d'aménagements dans le bourg ou les villages... Que de bouleversements depuis lors.

LA VIE RÉELLE

Malgré la pandémie, les dossiers avancent. Certains sont source de satisfaction comme : les travaux de voirie - place de l'église, place du port - à la Petite Roque - au Chai, l'attribution de toutes les subventions pour la réhabilitation de l'ancienne mairie (85% de financements extérieurs obtenus), l'offre commerciale qui s'est diversifiée avec l'ouverture de l'Épicerie de Plassac, les plantations dans la cour de l'école et la prairie du Chai, l'implication de nombreux Plassacais dans différents projets associatifs ou participatifs avec, par exemple, le chantier de la mosaïque du parvis de l'église ou la création de l'association Espaces Saquary...

Le bénévolat, l'entraide, l'écologie, tous ces substantifs ont pris chair dans notre village et j'espère que cela va durer...

D'autres déçoivent un peu sur la durée comme le marché. Il survit, mais pour combien de temps ? Malgré la présence appréciée du Mascafé, les clients se font plus rares et les exposants voient leur chiffre d'affaires baisser. Souhaitez-vous son maintien ? Vous arrive-t-il d'y aller ?

LA VIE D'AVANT - LA VIE D'APRÈS

Je suis contraint d'annuler, à nouveau, la cérémonie des vœux programmée traditionnellement début janvier. Si la situation sanitaire le permet, fin janvier, mon équipe et moi-même serons ravis de commencer 2022 en partageant avec vous le repas offert aux aînés, mais ouvert à tous... Un peu comme la vie d'avant.

Avant cela, je vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année, douces et solidaires.

Jean-Louis BERNARD
Maire de Plassac



Bonnes fêtes de fin d'année !

> VIE DU VILLAGE

> TRAVAUX

> INSTALLATION D'UN RANGE VÉLO DANS LA COUR DE LA MAIRIE



Vous pouvez désormais vous rendre à la mairie en vélo !

> COMMERCES

DES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LE MARCHÉ DOMINICAL



Bienvenue à Julien et Virginie Labattut de La ferme de Bouchet Pin Franc, éleveurs d'agneaux. Vous les retrouverez un dimanche sur deux à la belle saison sur le marché.



> L'ÉPICERIE DE PLASSAC REÇOIT LES « FLEURS DE GAÏA »

Installées à Saint-André-de-Cubzac, on trouve dans le jardin « des Fleurs de Gaïa » une vingtaine de variétés de plantes aromatiques et médicinales et des fleurs comestibles. Lors de cet atelier, Sophie, paysanne-cueilleuse, a pu faire découvrir aux participants les merveilleuses odeurs de fleurs. Ainsi chacun a pu confectionner son propre sachet de thé ou de tisane.



> ANIMATION AVEC TRIBU ZYTHA

Le samedi 13 novembre a eu lieu une dégustation de bières, d'une brasserie artisanale d'Asques, à l'épicerie.

> ÉVÉNEMENTS

> PLASSAC TOUT EN ROSE



Le mois d'octobre correspond à la campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein. L'équipe municipale a souhaité informer et mobiliser les femmes au dépistage. La grande rue de Plassac s'est parée de Ruban Rose et les commerçants ont pu décorer leur vitrine sur le même thème.

> RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 Novembre a eu lieu devant la Mairie en ce jeudi férié.



Pour leur présence à cet hommage en l'honneur de ceux tombés lors de la Grande Guerre et de nos soldats morts ces derniers mois, **Un Grand Merci** aux anciens combattants, aux portedrapeaux, aux enfants et à leurs parents, à leurs instituteurs, aux musiciens de l'Harmonie de Berson, aux anciens élus, aux élus et aux Plassacais s'étant rassemblés pour l'occasion.

La prochaine commémoration pourra avoir lieu sur la place du souvenir et le parvis de l'église rénovés.



À VOS AGENDAS :

• **Le mardi 30 janvier** : Repas des Aînés (sous réserve des conditions sanitaires)

À noter : le Passe Sanitaire est obligatoire pour participer à cet événement.



> ENFANCE - JEUNESSE

> PLANTATION D'ARBRES À L'ÉCOLE



La plantation d'arbres et d'arbustes dans la cour de l'école a pour objectif principal l'amélioration du bien-être des enfants.

Les 5 grands arbres choisis, le savonnier de Chine, le frêne d'Amérique, le paulownia et les 2 arbres de Judée, ont pour but de procurer des îlots de fraîcheur pendant la saison estivale et d'inciter les enfants à profiter de ces nouveaux espaces ombragés.

Cette plantation a aussi permis de protéger la classe de CE1-CE2 plein sud et de fait très exposée au soleil et à la chaleur.

En ce qui concerne les haies, le choix a été fait, côté rue de la Taillande de planter une haie fruitière composée de framboisiers, de mûriers, de figuiers et d'amélanchiers, variétés sans épine qui régaleront les enfants aux beaux jours. Du côté de la route de l'Estuaire, a été plantée une haie libre favorable à un enrichissement de la biodiversité. Composée de 7 essences à feuillage caduc ou persistant, elle constitue un écran sonore et visuel en offrant une végétation et une floraison étagées sur l'ensemble de l'année.

Nous avons été accompagnés dans nos choix par l'architecte paysagiste du CAUE.

Cette plantation du 23 octobre a réuni tous les membres du conseil municipal, leurs conjoints et enfants ainsi que le maître des CM1/CM2 M. Wade et Guillaume Soubiran (PEPIYOM). L'achat des arbres a été en partie assuré par Le Bel Ami (restaurant ambulant installé au Peyrat à la belle saison).

Ce fut un moment agréable d'entraide, de partage et de convivialité.



> TRAVAUX À L'ÉCOLE

Enfin ! Ils sont arrivés à l'école, une machine à laver et un sèche-linge afin de faciliter le travail des agents.



> RAMASSAGE DE POMMES

Par un bel après-midi d'automne les enfants ont pu ramasser des pommes dans la commune.

> ASSOCIATIONS

> LES ANIMATIONS DES CANAILLES DE PLASSAC

Le 6 octobre dernier, l'association a proposé un atelier bijoux aux enfants dans l'ancienne Mairie.

Chaque enfant a ainsi pu créer son bracelet avec l'aide de « Au bonheur des d'âmes » (création de bijoux artisanaux sur mesure à Saint-Christoly-de-Blaye) avec les perles de son choix.

Halloween des canailles : en ce mercredi 3 novembre à la salle polyvalente, une quarantaine d'enfants déguisés, ont participé à des ateliers de maquillage et de tatouage afin de peaufiner leurs déguisements pour le concours d'Halloween.

Une fois effrayants, ils ont pu savourer les bonbons à l'intérieur de la piñata. Un bel après-midi, que les enfants ont apprécié.



> ÇA BOUGE AU MASCAFÉ

Les activités du Mascafé battent leur plein. Voici un petit retour sur les événements et animations organisés par l'association.

Le 17 octobre, les 2 ans du Mascafé : Il était une fois, l'anniversaire du Mascafé... 2 ans... Il a commencé en fin d'après-midi en musique pour se terminer tard dans la nuit. Ce fut une belle soirée, une belle nuit et tout le monde était heureux !

Enfin, le vendredi 19 novembre, c'était soirée crêpes pour réunir les membres de l'association !

Le Mascafé toujours présent pour animer le marché !

- Le 19 septembre, le Mascafé proposait une animation « peins ton marché ».
- Le 31 octobre, les membres de l'association, s'étaient déguisés autour de la fête d'Halloween et proposaient à leur stand Mascafé : vin chaud pour les grands et bonbons pour les petits.



> INITIATION AU TENNIS POUR LES PETITS PLASSACAIS

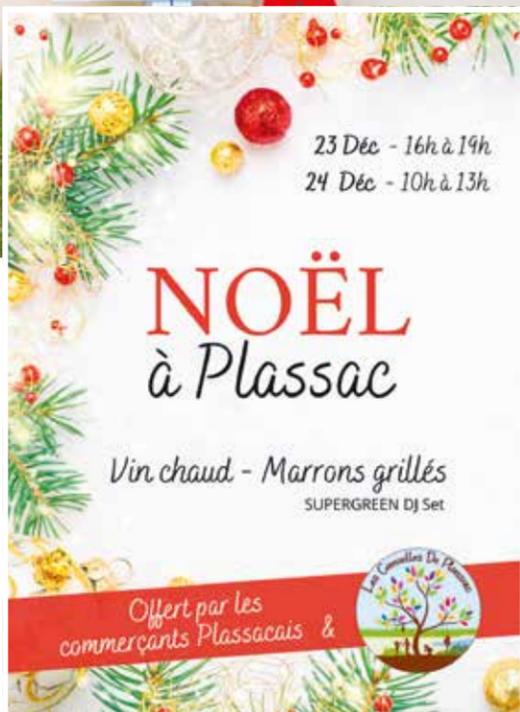
Le mercredi 22 septembre, le Tennis Club de Plassac en partenariat avec les Canailles proposait un après-midi découverte de ce sport de raquettes, pour les enfants de la commune avec la participation de Cyril, professeur de tennis.



> LA SOIRÉE PAËLLA DES CHASSEURS

Malgré la pandémie, notre traditionnelle Paëlla a eu lieu le 23 octobre 2021, elle a été une réussite et une magnifique soirée avec 111 convives et 38 parts à emporter. Très bonne ambiance et tous réclament vite une prochaine soirée.

> COUP DE CŒUR



> PLASSAC FÊTE NOËL !

À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE PLUSIEURS ANIMATIONS ET SURPRISES SONT PRÉVUES SUR LA COMMUNE

Durant le mois de novembre, des bénévoles, enfants et élus se sont activés aux services techniques de Plassac, afin d'embellir notre village durant les fêtes de fin d'année. Toutes ces créations sont réalisées grâce aux dons de palettes (Vignobles Gabriel de Saint-Aubin-de-Blaye) et au recyclage d'objets divers amenés par chacun des participants.

Un vrai moment de partage en cette période particulière, un grand MERCI à eux pour leurs idées, leur savoir-faire et leur bonne humeur.

Les 23 et 24 décembre, les commerçants de Plassac ainsi que l'association les Canailles vous proposent un moment convivial place du Rey avec vin chaud, marrons grillés et DJ Set.



> HOMMAGE

DANIEL BRILLAUD

Daniel Brillaud nous a quittés en ce mois d'octobre, après un long combat contre la maladie.

Agrégé de mathématiques, proviseur notamment à Blaye, inspecteur d'académie, écrivain, historien, philosophe, élu à Plassac, Daniel Brillaud aura été tout cela durant son existence. Il fut aussi un modèle de courage, un humaniste bienveillant, un militant associatif et un passionné de l'École Républicaine. Il est ainsi l'auteur d'une monumentale histoire de l'école, ouvrage qu'il a terminé peu avant son décès.

Nous transmettons nos sincères condoléances à son épouse Katy, ses filles et ses petits-enfants.

> INFORMATION

RETROUVEZ ICI LES ORDRES DU JOUR DES RÉUNIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX DE SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE

Mardi 7 septembre

- > Ouverture de poste / avancement de grade
- > Nouveaux horaires de la mairie
- > Décisions modificatives budgétaires
- > SDEEG (modification des statuts, rapport d'activité)
- > SIAEPA (communication dernière Assemblée Générale, tarifs assainissement 2022/25)
- > SIEB (rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable)
- > Place de l'église : choix des entreprises
- > Litige passerelle du Port, acceptation du rapport de l'expert et de l'indemnisation
- > Délégations
- > Point d'étape Éco//Tiers-Lieu Saquary (organisation spatiale du bâtiment)
- > Demande de subvention Aide Communale au Ravalement
- > Informations au Conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées
- > Questions diverses

Mardi 26 octobre

- > Élection d'un adjoint

Mardi 23 novembre

- > Place de l'église : point sur les travaux et plan de financement
- > Mise à jour du linéaire de la voirie communale
- > Point d'étape Éco//Tiers-Lieu Saquary
- > État des subventions demandées, accordées ou en attente
- > Fin des conventions d'occupation avec les associations
- > Projet nourricier
- > Décisions modificatives budgétaires
- > Provision pour dépréciation des créances douteuses
- > Information sur les locaux commerciaux communaux : aide sur abandon de loyers et état de la dette
- > Annualisation des agents communaux intervenants à l'école
- > Opération chèques Kadéos à destination des agents communaux

- > Détermination du taux promouvable d'avancement de grade
- > Avenant à la convention portant protocole de mise en œuvre de la télétransmission des actes des collectivités locales
- > Immeuble communal Chardonnet
- > Décision de mise en vente et prix
- > Dénonciation de la convention de logement social
- > Congé pour vente à donner au locataire
- > Autoriser le maire à signer tout document en ce sens
- > SIAEPA (rapport annuel sur le prix et qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif)
- > Motion pour l'implantation de réacteur(s) EPR sur le site du CNPE du Blayais
- > Information au Conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées
- > Information : vœux 2022
- > Information : repas des aînés

Pour lire les comptes-rendus, rendez-vous sur le site internet de la commune.

ÉTAT CIVIL

- > DÉCÈS - BRILLAUD Daniel 73 ans
- GRIGNON Jean-François 78 ans
- MOLLIER Claude 75 ans

**MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE,
33390 PLASSAC • 05 57 42 07 05
WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC**

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 7 - décembre 2021
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : Cynthia Boussard / Jean-Louis Bernard
Création/mise en page : agence eden - contact@agence-eden.com
Crédits photos : Mairie de Plassac - Freepik. Tous droits réservés.
Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h à 18 h. Fermeture à 17 h le vendredi.
En juillet et août, la mairie sera fermée les après-midis.